

- 3 DEC. 2025

ADMINISTRATION

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU
PAYS DE SAINT OMER
Hôtel de la CAPSO
2 rue Albert Camus CS 20079
62968 LONGUENESSE Cedex

Service : Aménagement Territorial
Nos références : SA / AN / IM / 2025-625
Dossier suivi par : Anne NICOLAS
anne.nicolas@npdc.chambagri.fr

Vos références : -
Objet : **Modification n° 15 PLUI Pôle territorial de Longuenesse
Commune de Tournehem**

Saint-Laurent-Blangy, lundi 1er décembre 2025

Monsieur le Président,

Vous nous avez fait parvenir le projet de modification du PLUi ci-dessus référencé. Nous vous en remercions.

L'examen du dossier amène la Chambre d'Agriculture à formuler les observations suivantes :

La Chambre d'Agriculture note que la modification repose sur l'évolution de l'OAP du site 1 en y ajoutant une parcelle supplémentaire (161 : ancien parking du parc d'attraction) et en ajustant les principes d'aménagement ; ceci afin de permettre à la commune de porter un projet global de construction d'un ensemble de 20 logements locatifs sociaux et de 19 lots libres.

La notice explicative mentionne que les études de faisabilité ont révélé un certain nombre de contraintes sur le site, notamment des enjeux environnementaux.

Aussi, la Chambre d'Agriculture demande, si des mesures de compensation écologique s'avéraient nécessaires, que celles-ci soient réalisées sur le site 1 ; sans aller chercher de nouvelles surfaces.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président,

Simon AMMEUX



Siège administratif

56 avenue Roger Salengro
BP 80039
62051 Saint-Laurent-Blangy cedex

Tél : 03 21 60 57 57

Siret 130 013 543 00025

Siège social

299 Boulevard de Leeds
59000 Lille

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Établissement public
Loi du 31/01/1924
Siret 130 013 543 00033
APE 9411Z